

**Arrêté du President****N° 2025-268**

MB/MC/AD

**OBJET** : Concours externe, internes et troisième concours d'animateur territorial – session 2025.**Liste des correcteurs. Arrêté modificatif.**

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L132-10, L320-1 à L321-3, L 325.19, L522-1, L522-23 à L522-31, L523-1, L523-3 à L523-6,

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu le décret n° 2011-559 du 20 mai 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des animateurs territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2015-153 du 29 avril 2015, donnant délégation de signature à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2022-244 du 14 septembre 2022, donnant respectivement délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale et à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2025-11 du 9 janvier 2025 portant ouverture de la session 2025 des concours externe, interne et du troisième concours d'animateur territorial,

Vu la convention générale établie entre centres de gestion, relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

Considérant qu'à la suite de désistements, il convient de compléter la liste des correcteurs de la session 2025 des concours externe, interne et du troisième concours d'animateur territorial,

**ARRÊTE****Article 1** : La liste des correcteurs de la session 2025 des concours externe, internes et du troisième concours d'animateur territorial, est complétée comme suit :

Nathalie ACHER née NATION

Evelyne CERDA

Azzouz HOUAMED

**Article 2** : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Publié par affichage sur le site du CIG petite couronne

[www.cig929394.fr](http://www.cig929394.fr)

le 13/11/2025

Fait à Pantin, le 7 novembre 2025

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint chargé des concours,  
de la santé et de l'action sociale

Benoît HAUDIER